



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 juillet 2009

ACCESSIBILITÉ DU BASSIN D'ORAGE AVENUE  
DE LIMOGES - MARCHÉ N° 08222M027 -  
AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 10 juillet 2009

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**ESPACES VERTS ET NATURELS**

**ACCESSIBILITÉ DU BASSIN D'ORAGE AVENUE DE LIMOGES -  
MARCHÉ N° 08222M027 - AVENANT N° 1**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La ville de Niort a conclu un marché avec la Sarl EIVE pour la réalisation de travaux d'accessibilité du bassin d'orage avenue de Limoges. En cours d'exécution du chantier, il a été découvert une faille dans un petit mur qui menace de s'écrouler. Il est donc nécessaire de prévoir des travaux de soutènement de ce muret.

Cette prestation supplémentaire génère une plus value de 2 504,78 € TTC sur le montant initial du marché. Ce qui représente une augmentation de la masse de travaux de 15,60 %.

▪ **Incidence sur le marché**

➤ Montant initial du marché	13 403,80 € HT	16 030,94 € TTC
➤ Montant estimatif de l'avenant n° 1	2 094,30 € HT	2 504,78 € TTC
➤ Montant estimatif du marché après avenant n° 1	15 498,10 € HT	18 535,72 € TTC

Par ailleurs, le délai d'exécution des travaux doit être prolongé d'une semaine pour permettre la réalisation de cette prestation.

Ces modifications donneront lieu à la signature de l'avenant ci-annexé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant en plus value et la prolongation du délai d'exécution
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Amaury BREUILLE**